Livre

La vraie histoire des brigands du Jorat

Un historien raconte comment la justice, au centre de luttes politiques, a créé un mythe entre 1475 et 1550

Philippe Maspoli

Alors qu'il donnait une conférence à Cully, en mars 2014, Lionel Dorthe, chargé de cours à l'Université de Lausanne, a cru qu'il allait se faire enlever par les Brigands du Jorat. Les actuels, ceux qui se sont regroupés en 1971 sous la bannière de la Nouvelle Compagnie. Le traditionnel rapt d'une personnalité, devenu la marque de ces sympathiques bandits, ne s'est pas produit: ils se sont contentés d'offrir une bouteille à l'historien et de trinquer avec lui.

Lionel Dorthe s'intéresse bel et bien aux brigands dans sa thèse publiée le 9 septembre dernier par la Bibliothèque Historique Vaudoise. Les «vrais», habitants pauvres souvent mariés et à la tête d'une famille, qui sévissaient dans la région lausannoise entre 1475 et 1550, une période chargée en conflits politiques. Les Bernois occupent le Pays de Vaud à partir de 1536. Au cœur des enjeux de pouvoir, la justice a contribué, pour répondre aux angoisses sécuritaires d'une population économiquement affaiblie, à forger le mythe du Jorat infesté de brigands.

Faible proportion

S'il est question de mythe, ce n'est pas sans argument. Lionel Dorthe a analysé de près les procès inquisitoires qui utilisaient la torture afin d'obtenir les indispensables aveux et l'obtention des noms de complices: «Le Jorat et le plateau du Jorat ne représentaient que 14% de tous les procès. C'est peu pour parler d'infestation de brigands», souligne-t-il. La grande majorité des «brigands et criminels d'habitude», ceux qui mouraient souvent par le supplice de la roue après avoir cumulé vols et violences, n'avaient donc rien à voir avec des agressions commises dans les bois réputés mal famés.

Les «brigands et criminels d'habitude» mouraient souvent par le supplice de la roue. DR

«Le Jorat est touché par 14% des procès, c'est peu pour parler d'infestation de brigands»

Lionel Dorthe Historien

Ce qui est vrai en revanche, c'est que l'évêque de Lausanne, en conflit avec les bourgeois de la ville, affirme son autorité au moyen de la répression de la criminalité. De quoi rasséréner une population en souffrance matérielle en raison des guerres de Bourgogne. Ce qui est vrai également, c'est que, une fois l'évêque chassé par les Bernois, les Lausannois disposent de leur propre justice et de leur tribunal situé à la rue de Bourg. La traque aux brigands sert de fer de lance afin d'asseoir ce pouvoir judiciaire.

Les bois du Jorat, eux, avaient mauvaise réputation de longue date en raison d'une christianisation tardive. Sur une carte datée de 1548, le «Jurat Mons» se présente en grosses lettres, comme si les voyageurs devaient franchir un col escarpé pour se rendre de Lausanne à Berne. L'inquiétude monte au tournant du XVe et du XVIe siècle: «On prend conscience de la dangerosité, réelle ou fantasmée, des bandes organisées», relève Lionel Dorthe.

Juste après l'arrivée des Bernois, le premier juge du nouveau tribunal lausannois découvre un serment de malandrins scellé à Sainte-Catherine, lieu de fondation d'un ancien couvent. Que cet événement soit réel ou non, l'accusation est lourde: «La réputation du Jorat, en tant que lieu mal famé, peut être utilisée par une justice qui se propose de démontrer son efficacité et légitimer son existence», écrit Lionel Dorthe dans son livre.

L'historien assure qu'il continuera de s'intéresser de près à l'histoire des brigands du Jorat et, souhaite-t-il, de la Nouvelle Compagnie. Il annonce la publication d'un autre livre dans les deux prochaines années. Lionel Dorthe pourrait ainsi explorer l'apparition de la légende des «Robin des Bois» vaudois construite en 1968 dans un roman de l'écrivain veveysan Richard Garzarolli. L'histoire de la criminalité lausannoise a de son côté une morale: «L'affrontement politique trouve son aboutissement au tribunal», déclare Lionel Dorthe. A méditer, même aujourd'hui.

Livre en souscription à 56 fr. jusqu'au 30 septembre, 69 fr. ensuite.

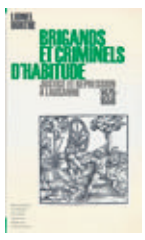

Brigands et criminels d'habitude, justice et répression à Lausanne, 1475-1550
Lionel Dorthe
Bibliothèque Historique Vaudoise, 522 p.

«Une sorte d'embryon d'interpol»

● Lionel Dorthe montre une évolution intéressante, surtout à l'aune des préoccupations actuelles sur la collaboration judiciaire internationale. Au Moyen Age, les juridictions œuvraient chacune de leur côté, sous la houlette de seigneurs jaloux de leur indépendance. A l'époque étudiée dans son livre, l'auteur observe une nouvelle tendance à la collaboration. La raison: un juge pouvait ouvrir d'office une procédure contre un délinquant supposé à condition qu'il ait été dénoncé lors de trois autres procès. Les tribunaux se transmettent les procès-verbaux afin d'avoir accès aux dénonciations de complices. «Les dossiers d'accusation et les fiches de signalement prennent de l'importance. Des Cours de justice concurrentes collaborent en se transmettant leurs informations. Cette collaboration judiciaire peut être considérée comme un embryon des traités internationaux contemporains ou d'organisations comme Interpol», souligne Lionel Dorthe.

PUBLICITÉ

24heures Débat public

ELECTIONS FEDERALES 2015

Les candidat(e)s aux élections fédérales débattent en direct

Mercredi 30 septembre
au Théâtre de l'Équilibre à Fribourg

Suivez en direct le débat des élections fédérales sur **la Télé** et **www.latele.ch**, mercredi 30 septembre dès 19h30.

Les responsables des partis nationaux auront l'occasion de débattre sur la stratégie politique et les priorités de la législature.

Ne ratez pas ce rendez-vous!

ANIMATION:
Nasrat Latif, rédacteur en chef de *La Télé*
Thierry Meyer, rédacteur en chef de *24heures*
Serge Gumy, rédacteur en chef de *La Liberté*

Le public est bienvenu et l'entrée est libre, rendez-vous sur place à 18h30 (fermeture des portes à 19h15)

LA TÉLÉ L'ACTUALITÉ RÉGIONALE EN DIRECT

Constantin voudrait des énergies renouvelables sur le site de Tamoil

Le président du FC Sion propose de racheter la raffinerie de Collombey pour y amener des investissements de 3 à 4 milliards de francs

«Le raffinage de pétrole, c'est le passé. Il faut vivre avec son époque: investir dans les nouvelles énergies.» Interrogé par *Le Matin Dimanche*, Christian Constantin vient de dévoiler un nouveau projet de reprise pour la raffinerie de Collombey (VS). Pour rappel, celle-ci avait vu son exploitation stoppée en début d'année par Tamoil, son propriétaire. Depuis, c'est une véritable course qui s'est engagée pour sauver les emplois menacés, et éviter que cet énorme site industriel ne tombe en friche à long terme. Une course pour l'instant sans issue.

Le plan du président du FC Sion est ambitieux, et contraste avec les pistes envisagées jusqu'à maintenant, consistant à permettre la reprise de la raffinerie afin qu'elle continue ses activités. Sa proposition: racheter l'ensemble des terrains et des installations, et transformer le site pour le dédier à la production d'énergies vertes. Un changement de cap total.

Si le potentiel économique effectif d'un tel projet est encore à l'étude, Christian Constantin articule déjà le chiffre de 3 à 4 milliards d'investissements. Des fonds qui seraient apportés par des partenaires que le promoteur valaisan se fait fort de réunir. Bien sûr, par rapport à l'option d'une simple reprise des activités de raffinage, requalifier le site avec de telles sommes donnerait un élan économique tout autre à la région.

«Le projet est intéressant, même si je n'ai pas les éléments pour dire s'il est crédible. Mais je vois des difficultés. C'est le moins qu'on puisse dire»

Philippe Leuba Conseiller d'Etat vaudois, chef du Département de l'économie et du sport

Mais quelles sont les chances de voir le pétrole laisser la place aux éoliennes à Collombey? Le conseiller d'Etat vaudois Philippe Leuba, qui s'est beaucoup investi pour favoriser la reprise de la raffinerie, à cheval sur les cantons de Vaud et du Valais, souhaite que Christian Constantin réussisse son pari. Il se montre toutefois très prudent: «Le projet en soi est bien sûr intéressant, même si je n'ai pas les éléments pour dire s'il est crédible. Par contre, je vois des difficultés. C'est le moins qu'on puisse dire.» C'est que jusqu'ici la raffinerie Tamoil n'a pas manqué de repreneurs potentiels. Par contre, le vendeur s'est montré particulièrement insaisissable. «Nous avons travaillé comme des fous. Mais même avec des dossiers où l'argent était là, il a été impossible de trouver, au niveau de Tamoil, un partenaire fiable, qui puisse prendre des décisions.» Le nœud du problème est que Tamoil est en définitive contrôlé par des actionnaires libyens avec qui, vu la situation instable du pays, il s'avère difficile de traiter. Toujours cité dans *Le Matin Dimanche*, Christian Constantin assure quant à lui qu'il comprend la complexité de la tâche, mais qu'il connaît le chemin à suivre.

S'il n'a pas été contacté par le promoteur valaisan à ce jour, Philippe Leuba se dit prêt à mettre à sa disposition les connexions et le lobbying qui a été constitué pour mener à bien des négociations de reprise. Il n'en a pas moins ce commentaire: «Nous aussi, nous avons cru savoir comment nous y prendre.» **Chloé Banerjee-Din**

VC1 Contrôle qualité